

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
Séance du mercredi 14 septembre 2022**

Le mercredi 14 septembre 2022, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis, sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires

- 1.1. Bienvenue à madame Liliane Laguerre
- 1.2. Point sur la nomination de membres du conseil
- 1.3. Point sur la rentrée et sur les inscriptions 2022-2023

2. Fonctionnement

- 2.1. Validation du PV du conseil du 1^{er} juin 2022
- 2.2. Point sur le suivi des décisions du conseil
- 2.3. Horaires d'ouverture de l'accueil du campus de Fort-de-France
- 2.4. Calendrier de fermeture de la composante

3. Formations et pédagogie

- 3.1. Calendrier universitaire 2022-2023
- 3.2. Organigramme de la formation 2022-2023

4. Ressources humaines

- 4.1. Organigramme administratif fonctionnel et nominatif
- 4.2. Campagne d'emplois du personnel enseignants
- 4.3. Campagne d'emplois du personnel BIATSS

5. Finances

- 5.1. Présentation de projets d'utilisation de crédits CVEC
 - a. Aménagement extérieur pour se restaurer (tables et bancs à rajouter)
 - b. Coin de la salle 800 pour prendre des repas (micro-ondes fixes à installer)

6. Questions diverses

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres absents et représentés : 07

Nombre de membres absents non représentés : 07

Invité : 01

🚩 Validation du PV du conseil du 1^{er} juin 2022

Aucune demande de correction n'est sollicitée.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation du procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 1 ^{er} juin 2022	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	0
	Votants	16
	Contre	0
	Pour	16

- ✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 1^{er} juin 2022.

Ressources humaines

- Campagne d'emplois du personnel BIATSS

Les membres du conseil de l'institut restreint, réunis le mardi 13 septembre 2022, ont validé la campagne d'emplois du personnel BIATSS suivante :

- Demande de publication d'emploi vacant et fiche de poste

Catégorie	N° emploi	BAP	Corps	Objet	Type de concours
C	40844W	G	Adjoint technique des établissements d'enseignement (ATEE)	Demande de recrutement d'un opérateur logistique chargé d'accueil	Externe

- Demande de recrutement par mobilité externe et fiche de poste

Catégorie	N° emploi	BAP	Corps	Objet	Type de concours
A	40840S	X	Attaché d'Administration de l'Etat (AAE)	Demande de recrutement par mobilité externe d'un chef du service des finances et du budget	X

- Demandes de création d'emplois et fiches de poste

Catégorie	N° emploi	BAP	Corps	Objet	Type de concours
C	X	G	Adjoint Technique de Recherche et Formation (ATRF)	Demande de recrutement d'un opérateur logistique chargé d'accueil pour le bon fonctionnement de la composante	Externe
C	X	G	Adjoint Technique de Recherche et Formation (ATRF)	Demande de recrutement d'un agent de prévention et de médiation pour la résidence étudiante	Externe

- Demande de renouvellement d'agent non titulaire et fiche de poste

Catégorie	N° emploi	BAP	Fonction	Objet	Type de concours
C	ATEE 40844W	X	Agent d'accueil	Demande de renouvellement des fonctions de M. ISAAC Laurent du 01/09/23 au 31/07/24 si le	X

	✕	recrutement par concours est infructueux	✕
--	---	--	---

- Demandes de recrutement d'agents non titulaires et fiches de poste

Catégorie	N° emploi	BAP	Fonction	Objet	Type de concours
C	✕	✕	Agent d'accueil	Demande de recrutement d'un agent contractuel chargé d'accueil, indispensable au bon fonctionnement de l'établissement si avis défavorable à la demande de création d'emploi	✕
C	✕	✕	Agent de prévention et de médiation	Demande de recrutement d'un agent contractuel de prévention et de médiation pour la résidence étudiante si avis défavorable à la demande de création d'emploi	✕

Décision du conseil de l'institut plénier :

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation de la campagne d'emplois du personnel BIATSS et fiches de poste correspondantes 	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée, la campagne d'emplois du personnel BIATSS. 		

Ressources humaines

- Campagne d'emplois du personnel enseignant

Les membres du conseil de l'institut restreint, réunis le mardi 13 septembre 2022, ont validé, à l'unanimité, la campagne d'emplois des personnels enseignants suivants :

1. Second degré

- Demandes de publication d'emplois vacants du second degré et fiches de poste :

N° emploi	Corps	Disciplines		Objet	Observation
713	PRAG	H0426	Espagnol	1ère campagne d'affectation 2023 dans l'enseignement supérieur	
714	PRCE	H1600	SVT		
720	PRAG	H1500	Physique-chimie		
725	PRCE	H0000	Sans discipline		Recrutement d'un Psychologue de l'Education Nationale (PsyEN) cf point 2.2. note de service MENH2214962N du 04.07.22

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation de la campagne d'emplois du personnel enseignant du second degré et des fiches de poste correspondantes	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée, la campagne d'emplois vacants du personnel enseignants du second degré et les fiches de poste correspondantes.		

2. Enseignant-chercheur

- Demande de publication d'emploi vacant

Les membres du conseil de l'institut restreint, réunis le mardi 13 septembre 2022, ont validé, à la majorité, la campagne d'emploi vacant du personnel enseignant-chercheur et la fiche de poste correspondante :

N° emploi	Corps	Section CNU	Objet
701	MCF	70	Sciences de l'éducation Recrutement d'un MCF en sciences de l'éducation

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation de la campagne d'emploi du personnel enseignant-chercheur et de la fiche de poste correspondante	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	4
	Votants	17
	Contre	1
	Pour	12
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote à main levée, la campagne d'emploi du personnel enseignant-chercheur et la fiche de poste correspondante.		

Calendrier de fermeture de la composante

A réception du calendrier de fermeture de l'établissement, voté en conseil d'administration de l'UA, il apparaît que deux jours travaillés sont très sollicités par le personnel en tant que journées de congés :

- le vendredi 24 février 2023, après le carnaval ;
- le lundi 31 juillet 2023, dernier jour de l'année universitaire.

Le personnel BIATSS de l'Inspé s'est prononcé favorablement, à l'unanimité, afin que ces deux jours soient décomptés de leur reliquat de jours de congés 2022-2023 disponibles.

Tous les personnels BIATSS étant de fait en congés, la composante sera fermée sur ces deux jours.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation du calendrier de fermeture de la composante	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée, le calendrier de fermeture de la composante.		

✚ Calendrier universitaire 2022-2023

Le calendrier universitaire détaille les périodes qui jalonnent l'année pédagogique de l'institut.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation du calendrier universitaire 2022-2023	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Votants	15
	Contre	0
	Pour	15
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote à main levée, le calendrier universitaire 2022-2023.		

✚ Organigramme de la formation 2022-2023

Chaque année, après validation par le conseil, l'organigramme de la formation recense les différentes responsabilités pédagogiques et permet d'attester des heures de référentiel des collègues qui assument ces missions.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Validation	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	17
	Contre	0
	Pour	17
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée, l'organigramme de la formation 2022-2023.		

Fort-de-France, le mercredi 14 septembre 2022,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique

Bertrand Troadec

